L'ambition et la méthode

Rappel des engagements de la lettre d'orientation stratégique

Dans sa Lettre d'orientation stratégique 2022-2026, notre établissement a posé comme ambition de **renforcer l'ouverture sociale de ses formations** :

> *« Soucieuse d'être davantage ouverte à la société, Nantes Université ambitionne de contribuer à une démocratisation plus efficace de l'enseignement supérieur dans toutes les filières de formation qu'elle propose, en particulier dans celles où la mixité sociale est moindre ».*

Il est en effet avéré que derrière l'apparente démocratisation de l'enseignement supérieur se cachent en réalité des situations très variables selon les filières et des logiques sous-jacentes de **stratification voire d'assignation sociale des jeunes issus de milieux moins favorisés** (que ce soit en zone urbaine, péri-urbaine ou rurale) vers des filières de formation courtes ou des filières non sélectives et moins encadrées. Dans un établissement pluridisciplinaire comme Nantes Université, la situation est très variable entre les formations et au sein d'une même filière, entre le 1er cycle d'un côté et les deuxième et troisième cycles de l'autre.

Même s'il s'agit d'un indicateur imparfait, on constate ainsi que la répartition des boursiers du supérieur est très inégale entre les filières, que leur poids global dans l'établissement a tendance à s'éroder depuis quelques années et qu'il baisse d'autant plus que le niveau du diplôme d'inscription est élevé. Sur cet indicateur, notre université se situe à un niveau inférieur aux moyennes académique et nationale. On a pu constater également que la part des enfants d'ouvriers dans le cycle licence-master-doctorat avait tendance à s'éroder. Quant à la répartition territoriale de nos étudiants au sein de l'Académie de Nantes et en dehors, elle reste à mesurer de manière fine pour appréhender dans quelle mesure nos formations sont accessibles aux jeunes issus de territoires éloignés de la métropole nantaise, que ce soit en Loire-Atlantique ou en Vendée.

Renforcer l'ouverture sociale des formations suppose d'avoir une **approche systémique**, en pensant projection vers le supérieur des élèves du secondaire, ouverture de l'accès à nos formations de premier, deuxième et troisième cycle, accompagnement de la diversité des étudiants dans leur réussite. Ce dernier point suppose de travailler également sur les conditions d'études des étudiants obligés d'avoir un emploi salarié en parallèle de leurs études quand on sait que les filières sélectives ou en tension sont *de facto* moins compatibles avec ce cumul. Au travers d'une **définition large de la diversité sociale (socio-économique, territoriale, migratoire et de genre)**, l'ouverture sociale est affirmée comme **politique socle de notre établissement** qui emporte toutes ses missions et entre en cohérence avec la construction d'une politique volontariste de lutte contre toutes les formes de discriminations.

Le projet « Ouverture » comme accélérateur

En août 2023, Nantes Université obtient, dans le cadre du programme ExcellencES, un soutien financier de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) via France 2030 à hauteur de 23,4 millions d'euros pour déployer son projet "Ouverture". 25 partenaires se sont engagés à nos côtés dans ce projet renforçant sa portée territoriale et internationale pour relever les défis de l'éducation ouverte, de l'innovation ouverte, des médiations scientifiques et de la démocratie.

L'ouverture sociale de nos formations constitue l'un des axes de l'éducation ouverte. Elle devrait contribuer à **élargir l'accès à l'enseignement supérieur et à faciliter la réussite des étudiants dans leur diversité**. La contribution du projet « Ouverture » à cette ambition se traduit par un financement de l'ANR à hauteur de 2,6 millions d'euros et par un soutien de partenaires du territoire de différentes manières : en contribuant au financement de la recherche, en valorisant certaines de nos actions, en construisant puis en portant des dispositifs en commun, en nous faisant bénéficier de leurs réseaux d'acteurs engagés sur l'ouverture sociale dans les quartiers de la ville et les territoires ruraux. La Région Pays-de-Loire, Nantes métropole, la CARENE et le Rectorat de Nantes ont ainsi marqué leur vif intérêt pour travailler avec notre établissement sur ce sujet. Les acteurs associatifs seront également sollicités.

L'année universitaire 2023-2024 a également été l'occasion d'échanger avec des acteurs de l'établissement (des enseignants-chercheurs dans le cadre de la création d'une chaire ; les directeurs de composante à travers un débat sur les quotas de boursiers à l'entrée de nos formations ; les équipes de direction des établissements-composantes ; la direction du département des Institutions de formation du CHU de Nantes ; des organisations représentatives étudiantes qui ont d'ailleurs produit des contributions). La rentrée 2024 est marquée par la présentation de la feuille de route dans nos instances délibératives, puis par le démarrage effectif des actions.

La méthode

Une démarche intégrée et adaptée

Sur un sujet aussi large et faisant intervenir une multitude d'acteurs sur un territoire divers, il ne s'agit pas de tout réinventer mais bien d'agir en **synergie** au sein de notre établissement et entre les différents partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Notre établissement regroupe des disciplines diverses, des structures (UFR, IUT, écoles) et des modalités de formations variées. Les actions visant à renforcer l'ouverture sociale seront déterminées et déployées **au plus près des problématiques rencontrées par les formations** (manque de diversité de genre ; manque de diversité socio-économique à l'entrée du premier cycle de certaines formations ou à l'entrée du deuxième et du troisième cycles…).

Une démarche appuyée sur la recherche

Nantes Université a la chance de compter parmi ses chercheurs et chercheuses plusieurs spécialistes des questions d'éducation, de démocratisation scolaire et de démocratisation de l'enseignement supérieur. Un collectif représentant plusieurs disciplines (sociologie, sciences de l'éducation, science politique et économie) a ainsi pu être constitué et préfigurer la création d'une nouvelle chaire intitulée **« Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur »**. Il s'agit d'une chaire de

recherche et d'enseignement qui aura pour missions de faire progresser les connaissances sur la thématique de l'ouverture sociale de l'enseignement supérieur et d'apporter une **expertise scientifique** sur la réalité de l'ouverture sociale des formations et l'efficacité des dispositifs déployés. Ce collectif scientifique pourra intégrer ou fédérer autour de lui d'autres enseignants-chercheurs ou chercheurs issus de Nantes université ou d'autres établissements à mesure de l'évolution du projet, y compris sur d'autres disciplines que celles citées plus haut. Des moyens spécifiques du PIA4 obtenus pour le projet Ouverture seront fléchés pour cette chaire.

Elle aura la charge de développer un **projet de recherche pluridisciplinaire** qui analysera l'accès à l'enseignement supérieur, les parcours de formation et le devenir des populations qui en sont socialement les plus éloignées sur le territoire de l'Académie de Nantes. Agir sur les différents leviers de l'ouverture sociale suppose non seulement de mieux connaître la diversité de notre public étudiant (origines sociale, géographique, parcours de scolarité antérieurs) mais plus globalement des bacheliers du territoire, quelles que soient les filières de formation supérieures qu'ils choisissent. Comment se caractérise socialement la population des bacheliers du territoire (44-85 et plus globalement de la Région Pays-de-Loire) ? Quels sont les choix d'études et les parcours d'études réalisés en fonction de l'origine sociale et géographique de ces bacheliers ? Comment se situe notre université par rapport aux autres établissements d'enseignement supérieur du territoire ? Quelle est l'efficacité des dispositifs existants (type cordées de la réussite) qui cherchent à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour les milieux les plus défavorisés ? Comment les choix d'orientation sont-ils déterminés par la répartition géographique de l'offre de formation ?

Par ailleurs, des **séminaires réguliers** (au rythme de 3 par an) permettront de communiquer sur l'actualité de la recherche, de fédérer la communauté dans une optique pluridisciplinaire et d'ouvrir l'échange à d'autres acteurs de l'enseignement supérieur et à des chercheurs hors de Nantes Université.

L'équipe fondatrice de la chaire :

***Ludivine Balland**, Maîtresse de conférences en sociologie à l'INSPé Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie (sociologie de l'éducation et politiques éducatives).*

***Marie David**, Maîtresse de conférences en sociologie à l'INSPé de Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie (sociologie de l'enseignement supérieur, sociologie de l'école).*

***Arnauld Leclerc**, Professeur de Science Politique à la Faculté de Droit et des Sciences politiques de Nantes Université, membre du laboratoire Droit et Changement Social (philosophie de l'Université, théorie de la démocratie).*

***Christophe Michaut**, Professeur en sciences de l'éducation à l'UFR Lettres et Langages de Nantes Université, directeur du Centre de recherche en éducation de Nantes (parcours académiques des étudiants, politiques de sélection et d'organisation pédagogique des établissements d'enseignement supérieur, orientation des élèves et des étudiants).*

***Sophie Orange**, Professeure de sociologie à l'UFR de Sociologie de Nantes Université, membre junior honoraire de l'IUF, membre du Centre Nantais de Sociologie (sociologie de l'éducation et de l'enseignement supérieur, sociologie des choix scolaires et de l'orientation).*

***Nicolas Pistolesi**, Professeur d'économie à l'IAE de Nantes Université, membre du Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, ancien professeur associé à Toulouse School of Economics (mesure de l'inégalité des chances, évaluation des politiques publiques, inégalités scolaires).*

***Tristan Poullaouec**, Maître de conférences à l'UFR de Sociologie de Nantes Université, membre du Centre nantais de sociologie, chercheur associé à la MSH, chercheur associé au Centre régional du CEREQ, chercheur au Groupe de Recherche sur la démocratisation scolaire (sociologie de l'éducation, sociologie des classes sociales, sociologie des professions).*

Liste des actions composant la feuille de route

Le projet Ouverture sociale intègre une palette de dispositifs. Certains sont nouveaux, d'autres sont des actions déjà existantes qu'il convient d'élargir ou de repositionner pour mieux répondre aux besoins. Ouverture sociale s'intéresse à l'accompagnement du futur étudiant et de l'étudiant à toutes les étapes, de l'élaboration de son projet à l'insertion professionnelle en passant par l'accompagnement à la réussite. **Cette liste est ouverte** dans la mesure où elle pourra évoluer en fonction de l'évolution des connaissances et de l'expertise produite et en fonction des contributions des différents acteurs.

Favoriser la projection des élèves du secondaire vers les études supérieures

L'objectif est de permettre aux jeunes les plus éloignés de l'enseignement supérieur que ce soit en zones urbaines ou rurales, d'envisager l'université et les réassurer dans leur choix. Il faut ici venir lever les autocensures et lutter contre les préjugés, en favorisant le contact au plus près des collégiens et des lycéens sans négliger leur famille.

1. **Mettre en place une cordée « Etudes de santé », ciblant les lycées moins favorisés (identifiés via leur indice de position sociale) et envisager le financement de bourses d'études avec l'Agence régionale de santé et les collectivités territoriales.**
2. **Organiser une offre de stages à Nantes Université pour les élèves de 3ème et de seconde des zones les moins favorisées (offre incluant la découverte des formations, des métiers du service public et un module d'orientation).**
3. **Développer et renforcer les temps d'immersion des lycéens sur les campus (élargir le public concerné, favoriser la venue des lycées des zones rurales, développer les temps de visite des campus et d'échanges avec les étudiants).**
4. **Mettre en place un forum permettant l'échange continu entre les étudiants ambassadeurs et les lycéens.**
5. **Travailler en synergie avec les 10 cordées du 44 et du 85 sur les actions développées, sur le suivi**

de cohortes, sur les collèges-lycées ciblés pour mieux mailler le territoire.

6. **Concevoir une cordée généraliste plus enveloppante, ciblée vers des collèges-lycées moins favorisés (ou qui envoient peu de bacheliers dans nos formations) et articulée à notre liaison université-lycées.**
7. **Développer notre cordée « Objectif IUT » vers les collèges et l'articuler à la politique de valorisation de la voie technologique menée par le Rectorat de Nantes.**
8. **Expérimenter un format « hors les murs » vers les familles des quartiers politique de la ville et des territoires ruraux pour mieux faire connaître l'université, en faisant intervenir des alumni issus de ces mêmes territoires.**
9. **Cibler les actions de culture scientifique et technique (et de médiation culturelle) vers des établissements primaires et secondaires moins favorisés.**
10. **Lever les représentations sur certaines filières (cf. sur les débouchés des filières de sciences humaines et sociales, sur la perception des études d'architecture…) grâce à des supports vidéo courts permettant de contrer les idées reçues.**

Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur

L'accès à nos formations suppose d'abord de rendre l'information sur notre offre de formation et les critères pour y accéder la plus transparente et intelligible possible. Au niveau postbac, la plateforme Parcoursup constitue le point d'entrée obligée depuis 2018. Elle cristallise beaucoup de tensions du fait notamment d'un manque de transparence des critères d'examen des candidatures et du sentiment que toutes les formations sont devenues sélectives, ce qui n'est pourtant pas le cas à l'université. Les chercheurs affirment également qu'elle constituerait un obstacle supplémentaire pour accéder aux formations chez des jeunes issus de milieux moins favorisés. La tension est décuplée depuis la mise en place du nouveau bac général en 2021 laissant aux lycéens le choix des enseignements de spécialité poursuivis à partir de la classe de première. On sait en effet que la politique du « libre choix scolaire » peut aggraver les inégalités sociales dans la mesure où les jeunes issus des familles des classes supérieures sont mieux armés pour mettre en place des stratégies visant l'accès aux « filières sélectives » jugées comme étant meilleures que les autres.

11. **Lever les éventuels biais dans les commissions de recrutement Parcoursup sous un angle ouverture sociale et former les jurys des filières sélectives de premier et deuxième cycles aux biais sociaux et cognitifs.**
12. **Former des personnes-ressources sur l'accompagnement à Parcoursup dans les quartiers politique de la ville et les zones rurales.**
13. **Concevoir des cours immersifs dans certaines de nos filières dès le lycée (celles les plus éloignées des attendus du lycée).**
14. **Refondre sur notre site internet les pages à destination des lycéens afin de faciliter la connaissance de nos filières, des critères d'entrée et y intégrer l'offre des établissements composantes.**
15. **Dresser un état des lieux du DAEU, puis le développer en conséquence et le valoriser.**
16. **Accompagner le développement de campus connectés (ou équivalents) portés par les collectivités territoriales éloignées de la métropole nantaise, dès lors qu'ils remplissent des critères de qualité.**
17. **Promouvoir et favoriser la reprise d'études auprès de publics diversifiés en développant une offre en lien avec les partenaires institutionnels et socio-économiques du territoire.**

Favoriser la réussite des étudiants dans leur diversité

L'accueil d'une plus grande diversité de publics n'est que le début de la démarche, mais celle-ci ne serait pas pertinente si elle ne s'accompagnait pas en parallèle d'actions de nature à améliorer leur réussite tout au long de leur parcours. Là encore, il ne s'agit pas de tout réinventer mais d'articuler les actions existantes avec de nouvelles conçues comme complémentaires, de les requalifier ou de les passer à l'échelle.

18. **Faire un bilan des parcours accompagnés existants (qui concerne les étudiants ayant eu une réponse conditionnée « oui si » sur Parcoursup), partager les pratiques et requalifier les actions si nécessaire.**
19. **Dresser un bilan des dispositifs de tutorat et expérimenter dans certaines filières un dispositif très cadré, inspiré du tutorat santé.**
20. **Renforcer la remédiation en français, expression écrite et orale, dans certaines filières (appui sur l'expérience du DAEU).**
21. **Expérimenter un dispositif d'accompagnement articulé aux maquettes de 1ère année de Licence pour les étudiants « mésorientés » (incluant un travail sur le projet, la découverte d'autres disciplines et un accompagnement à la réorientation dans ou en dehors de l'université, en partenariat avec le rectorat).**
22. **Faire des campus d'équilibre (à la Roche-sur-Yon et à Saint-Nazaire) des tiers-lieux accueillant sur une partie de leur temps d'études, nos étudiants résidant à proximité de ces campus tout en suivant une formation dispensée sur l'un de nos sites nantais.**
23. **Mieux faire connaître et favoriser l'accès aux aides sociales (du CROUS, de l'université et des collectivités) aux étudiants qui pourraient y prétendre.**
24. **Améliorer le dispositif Erasmus+ à destination des étudiants venant notamment des pays africains (conditions d'accueil et d'études, accompagnement dans leur parcours).**
25. **Mettre en place, sous la coordination du rectorat, des passerelles entre BTS et BUT 2ème ou 3ème année pour favoriser la poursuite d'études.**
26. **Former les enseignants et enseignants-chercheurs à une meilleure inclusion de toutes et tous les étudiants dans leur enseignement.**
27. **Construire un dispositif d'accompagnement à l'insertion professionnelle post Licence générale pour les étudiants qui ne poursuivent pas en master.**
28. **Favoriser l'accès des étudiants boursiers de niveau master aux formations publiques préparant aux concours de la haute fonction publique (A+).**

Produire des connaissances et de l'expertise sur l'ouverture sociale dans le supérieur

Grâce à sa chaire « Ouverture Sociale dans l'enseignement supérieur », l'établissement va pouvoir produire des connaissances intéressant non seulement sa communauté mais aussi les partenaires et acteurs extérieurs concernés par cette problématique sur le territoire (V. le projet de recherche cité plus haut).
En collaboration avec la chaire, notre service « Données et Enquêtes » produira chaque année un **état de diversité sociale de nos étudiants** dans nos différentes filières et étapes du cursus, et ce, sous un format dynamique. Ces données seront mises à disposition des équipes de direction des composantes, des pôles et des établissements composantes, ainsi que des responsables de formation. Des indicateurs cibles de la diversité sociale seront aussi proposés dans chaque composante et pôle en fonction de son positionnement initial (**indice de position sociale-IPS** qui

permet de rendre compte de la composition sociale dans le périmètre concerné) et de l'objectif qu'elle ou il se déterminera pour renforcer l'ouverture de ses formations.

29. **Installer la Chaire « Ouverture sociale dans l'enseignement supérieur ».**
30. **Développer un projet de recherche pluridisciplinaire sur l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur (accès à l'enseignement supérieur, parcours de formation et devenir des populations qui en sont socialement les plus éloignées sur le territoire de l'Académie de Nantes).**
31. **Organiser des séminaires scientifiques réguliers et ouverts (3 par an) autour d'une personnalité extérieure et des chercheurs de Nantes Université.**
32. **Concevoir, calculer, publier et suivre la pertinence de l'indice de position sociale (IPS) de notre établissement, des composantes et des pôles (pour les établissements-composantes, l'IPS pourra faire l'objet d'un déploiement progressif en fonction de leurs enjeux propres).**
33. **Produire des bouquets de données ouvertes sur le parcours des étudiants en assurant un traitement anonymisé (via la démarche https://recherche.data.gouv.fr/fr) afin de faciliter la recherche sur l'ouverture sociale dans l'enseignement supérieur.**
34. **Produire une recherche sur les cordées de la réussite et une expertise sur les cordées existantes (internes et/ou externes à l'établissement selon la demande).**
35. **Produire diverses expertises en fonction des demandes. Exemples : sur les décrocheurs de Nantes Université ; sur le DAEU (effectifs, réussite des étudiants, devenir des diplômés) ; sur le processus de sélection pour entrer à l'ENSA ; sur la réussite dans les formations selon les différents types de bac (général, technologique, professionnel) ; sur les critères de classement des candidatures utilisés par les commissions Parcoursup sous un angle ouverture sociale ; sur les bénéficiaires d'un logement social.**